



Les associations mises en difficulté par les restrictions budgétaires : « La trésorerie, c'est du yo-yo en permanence, mais cette année, c'est le pompon ! »

Baisse ou retard des subventions, course à l'appel à projet, inflation... Le monde associatif, qui emploie 11 % des salariés français, voit sa santé financière se dégrader. Une enquête menée sur plus de 5 000 structures révèle qu'un tiers des associations employeuses envisagent de réduire leurs effectifs en 2025.

A quel point le retard du vote du budget ainsi que les arbitrages de l'Etat et des collectivités locales pour 2025 affectent-ils la santé financière des associations ? Après plusieurs alertes, résumées dans une lettre ouverte au premier ministre le 28 janvier, le **Mouvement associatif**, « porte-voix » de la moitié des associations de France, a lancé une enquête auprès de ses membres pour mettre en évidence l'ampleur de la crise. Le Monde en révèle les résultats ce lundi 7 avril.

Car on manque de données nationales consolidées sur ces structures privées à but non lucratif qui emploient pourtant 11 % des salariés français. Leur activité représente 113 milliards d'euros, soit 3 points de produit intérieur brut, a rappelé, en mai 2024, un avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Plus de 5 000 associations ont répondu à l'enquête. Celles qui ont des salariés y sont surreprésentées. A la question « au vu du contexte actuel, combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie ? », 31 % des associations employeuses répondent « moins de trois mois », dont 6 % « aucun », signe de leur « vulnérabilité aux chocs », souligne l'enquête. 32 % d'entre elles envisagent de réduire la masse salariale par le non-remplacement de départs ou le report de recrutement, 8 % par des licenciements.

Un décalage délétère

« L'enquête confirme que c'est une période très compliquée pour le tissu associatif, laquelle succède à d'autres périodes compliquées, souligne Claire Thoury, présidente du **Mouvement associatif**. Elles ont fait face à une accumulation de crises, sanitaire, inflationniste, maintenant budgétaire, et à une évolution structurelle des modes de financement qui les fragilise. »

« Dans le monde associatif, ça a toujours été compliqué de construire un budget et d'être à l'équilibre, mais dernièrement et spécialement cette année, ça l'est encore plus » résume en écho Marc Bourgeois, directeur de La Légumerie, qui propose des ateliers de jardinage et de cuisine à Lyon. Le vote tardif du budget de l'Etat a reporté les réponses à ses demandes de subventions aux collectivités : « En général, on sait entre mars et juillet si on a obtenu l'argent, et on le touche entre juillet et février de l'année d'après. Là, c'est pire ». Un décalage délétère : « Il nous faut avancer environ 50 % du budget annuel ! »

« La trésorerie, c'est du yo-yo en permanence, mais cette année, c'est le pompon ! » confirme Severine Gallais, directrice de la Maison de l'Europe Wipsee, à Pontonx-sur-L'Adour (Landes), qui soutient des projets de jeunes en zone rurale. « On est en autofinancement sur des actions promises mais pas encore votées. »

En mars, révèle l'enquête, la moitié des associations étaient en attente de réponse à leurs demandes de subventions pour 2025. 6 % ont essuyé des refus. Pour celles qui ont été acceptées,



45 % des aides sont en baisse, dont 20 % fortement.

« Tout augmente sauf les subventions »

Dans la Creuse, Véronique Michnowsky, déléguée départementale de l'UFOLEP – 11 salariés et 800 bénévoles qui permettent à 10 260 licenciés d'avoir une activité sportive – sait à quoi s'attendre : « L'Agence nationale du sport nous a prévenus que la baisse serait de 10 à 20 %. Et le département va nous priver l'an prochain de 19 000 euros qui nous permettaient de ne pas facturer trop cher des animateurs qui font une heure de trajet pour une heure de cours dans des zones reculées. Qu'allons-nous faire ? »

Or « tout augmente sauf les subventions » constate Sonia Dehez, directrice de L'Enfanfare qui garde les enfants des travailleurs aux horaires décalés à Toulouse. La revalorisation des salaires de la convention collective de l'aide à domicile lui coûte 180 000 euros de plus par an. « Il nous est impossible d'impacter cette hausse sur nos bénéficiaires qui cumulent déjà les difficultés », explique-t-elle.

A Bar-le-Duc, le Groupement d'employeurs sport et animation Meuse (GESAM) qui porte les emplois d'animateurs sportifs pour 130 associations a décidé d'augmenter ses tarifs de 2 % « quand la revalorisation des salaires de la convention collective nous a coûté + 8 % », souligne son président, Daniel Le Forestier. « Et nous perdons également nos emplois aidés », rappelle Aude Prieur, directrice de l'association Musique et équilibre à Orléans. Ces contrats, qui permettaient d'embaucher malgré de petits moyens, ont progressivement disparu sous les mandats d'Emmanuel Macron. « Alors qu'il y a quinze ans, on était en développement constant, on se retrouve certains mois à ne plus pouvoir payer les salaires », regrette M. Le Forestier.

De nouvelles contraintes

C'est que le financement des associations a connu un bouleversement : selon le CESE, entre 2005 et 2020, la part des subventions publiques dans leurs ressources a diminué de 41 % tandis qu'augmentait la part de la commande publique, avec mise en concurrence. Les associations sont désormais contraintes d'aller chercher leurs financements pour des activités précises, en répondant à des appels à projet, rarement pluriannuels.

« Assembler des appels à projets pour construire notre projet global prend un temps fou », soupire Marc Bourgeois. Aude Prieur a l'impression de devoir « échafauder des plans pour se financer » : « C'est terriblement chronophage et ce temps d'élaboration n'est pas rémunéré ! » « Ce système pernicieux demande pour y répondre un haut niveau de technicité qui favorise les grosses structures au détriment des petites, pourtant mieux ancrées localement », observe par ailleurs Laurent Pierret, président de Chantier école Bretagne, association d'insertion par l'activité économique (IAE).

« Pour que ça ne prenne pas sur mon métier, je fais ça le matin tôt, les week-ends... Ça use... » déplore Anne Perez, psychologue à Solienka, association de prévention en santé mentale dans les quartiers prioritaires de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Le financement par projet soutient une action, pas une approche. C'est moins risqué, mais pour nous, ça n'a pas de sens. On accueille des gens pour de longs accompagnements. On ne peut pas leur dire "l'appel à projet n'était que sur un an, la thérapie est finie". » « Financièrement, notre action n'est pas rentable, certes, mais socialement, ça l'est, fait valoir Laurent Pierret. Sans nous, que deviendraient les sortants de prison avec lesquels on travaille ? »

« Le tissu qui permet à la société de tenir »



Marc Bourgeois n'a pas remplacé le départ de deux salariés. Sonia Dehez a baissé le taux de majoration des heures le week-end. Véronique Michnowsky espère que la ligne de trésorerie débloquée par sa banque permettra de payer les salaires de mars mi-avril : « C'est la première fois de notre histoire ».

« Nous atteignons les limites de la capacité de résilience des structures », conclut l'enquête du **Mouvement associatif**. « Renforcer le financement des associations est une urgence démocratique », affirmait l'avis du CESE.

« Qu'est-ce qui tient les associations ? Rien ou pas grand-chose », a reconnu François Bayrou, mardi 1er avril devant le CESE, affirmant qu'elles sont « le tissu qui permet à la société de tenir ». Les enjeux de financement, « on les traitera au mieux », a-t-il dit, mais « avec la contrainte » du « rééquilibrage des finances publiques ». « Il faut sortir du court-termisme, alerte Claire Houry. Affaiblir le tissu associatif n'est jamais une bonne réponse. »